

Étant donné la gravité de la question, les députés comprendront que la présidence réserve sa décision. Je ferai rapport à la Chambre aussitôt que possible.

Je remercie encore une fois les députés.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

ÉLECTIONS, PRIVILÈGES, PROCÉDURE ET AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS—PRÉSENTATION DU DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

M. Chuck Cook (Vancouver-Nord): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du Comité permanent des élections, des privilèges, de la procédure et des affaires émanant des députés. Le mandat en avait été donné au comité le 5 avril par la Chambre des communes, et consistait à étudier l'entreprise en coparticipation de CPaC et de la Société Radio-Canada portant sur la radiodiffusion des délibérations parlementaires.

Je tiens à souligner qu'il s'agit ici d'un comité sans aucun esprit de parti, formé de représentants de tous les partis et que les conclusions présentées dans le rapport ont été adoptées à l'unanimité.

Bref, le rapport déclare que la proposition de la CPaC et de la Société Radio-Canada ne doit pas—je répète—, ne doit pas être mise en oeuvre pour l'instant. Les raisons en sont clairement expliquées dans le rapport succinct que je dépose dès maintenant à la Chambre.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

• (1210)

PÉTITIONS

LA RÉVISION DE LA LOI SUR L'EXTRADITION

M. Bill Attewell (Markham): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition organisée par la *Victims of Violence Society*. Cette pétition contient 1 150 noms. Les signataires pressent le ministre de la Justice et ce gouvernement de modifier les lois sur l'extradition de façon que des criminels tel Charles Ng ne puissent trouver asile au Canada. Après avoir commis plusieurs meurtres en Californie, cet homme est venu au Canada où il a

Questions au Feuilleton

été condamné pour vol à main armée. J'estime qu'il devrait être renvoyé en Californie pour affronter la justice dans cet État.

Il est l'un des huit criminels du genre, je pense,—du moins y en a-t-il huit qui sont venus se réfugier au Canada—et je suis très heureux d'être de ceux qui exhortent le gouvernement à modifier les lois pour que des personnes comme Charles Ng soient remises entre les mains de la justice de leur propre pays.

M. Bob Porter (Medicine Hat): Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui a été certifiée par le greffier comme conforme à l'article 36 du Règlement. Cette pétition renferme les signatures de plus de 1 000 Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Les pétitionnaires exhortent le gouvernement du Canada à réviser les lois d'extradition de façon que le ministre de la Justice puisse ordonner l'extradition de fugitifs soit immédiatement, soit après qu'ils ont purgé leur peine au Canada. Je me joins à ces pétitionnaires pour presser le gouvernement du Canada d'apporter les révisions nécessaires pour que le Canada ne devienne un asile pour les personnes qui fuient la justice d'autres pays.

LA REFONTE DU RÉGIME PUBLIC DES PENSIONS

Mme Joy Langan (Mission—Coquitlam): Madame la Présidente, j'invoque l'article 36 du Règlement pour présenter une pétition au nom de certains concitoyens qui font partie du demi-million de personnes âgées vivant en deçà du seuil de la pauvreté au Canada.

Les pétitionnaires demandent au gouvernement de refondre le régime public des pensions du Canada et d'assurer aux personnes âgées un revenu au moins égal au seuil de la pauvreté en relevant les prestations de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti.

Cette pétition a été dûment certifiée.

* * *

[Français]

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre): Madame la Présidente, je demande que toutes les questions soient réservées.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Est-on d'accord?

Des voix: D'accord.